

## Bachelier en enseignement section 1

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : <a href="mailto:edu-braine@helha.be">edu-braine@helha.be</a>
<b>HELHa Gosselies</b> Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES		
Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : <a href="mailto:edu-gosselies@helha.be">edu-gosselies@helha.be</a>
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : <a href="mailto:edu-leuze@helha.be">edu-leuze@helha.be</a>

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

U1101 AFP et stage 1.1 : découvrir mon contexte professionnelle			
Ancien Code	PEUN1B11AFPS1	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/B/C /Z/B/Z/C/ EUB1110		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	90 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>HELHa Braine-le-Comte</b> <b>Christine DEBLED</b> (debledc@helha.be) Isabelle FAYT (fayti@helha.be) <b>HELHa Gosselies</b> <b>Isabelle LADURON</b> (laduroni@helha.be) Yasmine GAIED (gaiedy@helha.be) Emeline CHERDON (cherdone@helha.be) Laurence MISONNE (misonnel@helha.be) Johanna VAN DE PLAS (vandeplasj@helha.be) <b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> <b>Laetitia CAMBIER</b> (cambierl@helha.be) Sophie COUTIER (coutiers@helha.be) Dorothée DEBLIQUY (debliquydo@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### **Introduction**

Découvrir le contexte scolaire (l'institution, l'école et la classe) et la profession

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAIS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

#### **Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)**

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

##### Compétence 1 **LES COMPÉTENCES DE L'ACTEUR INSTITUTIONNEL, SOCIAL ET CULTUREL**

Sous Compétence 1.2 Comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité

1.2.1 Comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité

Sous Compétence 1.3 Analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

1.3.2 faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat

positif, et non un lieu de sélection

Sous Compétence 1.4 Maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel

1.4.1 Maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel

### Compétence 3 **LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE**

Sous Compétence 3.3 Maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

3.3.1 Maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

Sous Compétence 3.5 Agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

3.5.2 la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;

3.5.3 la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation ; cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;

Sous Compétence 3.8 Créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

3.8.1 Créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

Sous Compétence 3.9 Gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante ;

3.9.1 Gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante ;

### **Acquis d'apprentissage visés**

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

1. Observer et décrire le fonctionnement d'une école fondamentale : son organisation, son projet pédagogique, son projet d'établissement, ...
2. Observer et décrire le fonctionnement d'une classe : disposition spatiale, organisation temporelle, activités, gestes professionnels, ...

L'étudiant sera évalué sur ces différents acquis d'apprentissage.

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEUN1B11AFPS1A AFP 1.1 : découvrir mon contexte professionnel 1.1	60 h / 2 C
PEUN1B11AFPS1B Stage 1.1 : découvrir mon contexte professionnel 1.1	30 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEUN1B11AFPS1A AFP 1.1 : découvrir mon contexte professionnel 1.1	20
PEUN1B11AFPS1B Stage 1.1 : découvrir mon contexte professionnel 1.1	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

L'évaluation consiste en une évaluation intégrée (une seule épreuve).

La note de l'UE est commune pour toute l'unité d'enseignement.

## **5. Cohérence pédagogique**

### **Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur



## Bachelier en enseignement section 1

**HELHa Gosselies** Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES  
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : [edu-gosselies@helha.be](mailto:edu-gosselies@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

AFP 1.1 : découvrir mon contexte professionnel 1.1			
Ancien Code	12_PEUN1B11AFPS1A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEUB1111		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants	<b>Isabelle LADURON</b> (laduroni@helha.be) Yasmine GAIED (gaiedy@helha.be) Emeline CHERDON (cherdone@helha.be) Laurence MISONNE (misonnel@helha.be) Johanna VAN DE PLAS (vandeplasj@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### **Introduction**

Découvrir le contexte scolaire (l'institution, l'école et la classe) et la profession

#### **Objectifs / Acquis d'apprentissage**

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

1. Observer et décrire le fonctionnement d'une école fondamentale : son organisation, son projet pédagogique, son projet d'établissement, ...
2. Observer et décrire le fonctionnement d'une classe : disposition spatiale, organisation temporelle, activités, gestes professionnels, ...

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### **Contenu**

Les contenus de cette UE visent à :

- permettre à l'étudiant de se rendre sur le terrain pour s'informer et observer le fonctionnement de l'école et d'une classe;
- outiller et guider l'étudiant dans ses premières démarches de rencontre avec le terrain;
- présenter le cadre des stages et les exigences de la Haute Ecole vis-à-vis du stagiaire;
- présenter des outils d'observation et de collecte de données;
- accompagner l'étudiant dans l'analyse des données collectées.

#### **Démarches d'apprentissage**

Dans le cadre de cette UE :

- les activités organisées permettent aux étudiants d'observer, d'expérimenter et d'analyser différentes composantes de la profession;
- différentes rencontres avec le milieu professionnel sont privilégiées;
- les étudiants réalisent leur stage au sein d'une même école ainsi que d'une même classe maternelle. Ils y découvrent le contexte scolaire et le métier d'enseignant dans ses multiples facettes par des contacts, des rencontres, des observations et des échanges.

Les ateliers de formation professionnelle étant étroitement liés à l'activité d'apprentissage "Stage 1 : découvrir mon contexte professionnel en section 1", ils requièrent une participation active et la présence de l'étudiant y est obligatoire. En effet, l'étudiant y bénéficie d'un accompagnement continu de ses premières démarches de rencontre avec le terrain.

L'accès de l'étudiant au stage peut être refusé par le responsable de l'UE en accord avec le jury de l'UE et de la direction. Le refus peut être motivé par :

- la non-remise de l'ensemble des documents et outils liés aux activités de stage aux dates prévues;
- l'absence de l'étudiant aux ateliers de formation professionnelle et/ou à certaines AA;
- la non-finalisation de la convention pédagogique de stage;
- l'absence de rencontre des professeurs aux dates fixées;
- le non-respect d'un processus donné;
- le non-respect des modalités spécifiques explicitées dans le "Règlement général des études" et dans le "Règlement spécifique" de l'implantation de Gosselies du Département de l'Education et du Social de l'année académique en cours.

### ***Dispositifs d'aide à la réussite***

Les ateliers de formation professionnelle se basent sur une pédagogie participative. Ainsi, la participation active à ces ateliers est nécessaire à la réussite.

Sur rendez-vous, possibilité d'une entrevue avec le professeur

### ***Sources et références***

Sources référencées aux cours et sur la plateforme ConnectED

### ***Supports en ligne***

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Tous les documents disponibles ou référencés sur la plateforme ConnectED

## **4. Modalités d'évaluation**

### ***Principe***

Examen oral sur la base d'un travail écrit obligatoire réalisé au préalable et présenté par l'étudiant. Le travail écrit est remis le jour de l'examen au professeur. Ce travail écrit n'est pas l'objet d'une évaluation. La note de l'UE est commune pour toute l'unité d'enseignement.

### ***Pondérations***

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exo	100			Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### ***Dispositions complémentaires***

#### **Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

## Bachelier en enseignement section 1

**HELHa Gosselies** Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES  
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : [edu-gosselies@helha.be](mailto:edu-gosselies@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Stage 1.1 : découvrir mon contexte professionnel 1.1			
Ancien Code	12_PEUN1B11AFPS1B	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEUB1112		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants	<b>Isabelle LADURON</b> (laduroni@helha.be) Yasmine GAIED (gaiedy@helha.be) Emeline CHERDON (cherdone@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Découvrir le contexte scolaire (l'institution, l'école et la classe) et la profession

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

1. Observer et décrire le fonctionnement d'une école fondamentale : son organisation, son projet pédagogique, son projet d'établissement, ...
2. Observer et décrire le fonctionnement d'une classe : disposition spatiale, organisation temporelle, activités, gestes professionnels, ...

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Les contenus de cette UE visent à :

- permettre à l'étudiant de se rendre sur le terrain pour s'informer et observer le fonctionnement de l'école et d'une classe;
- outiller et guider l'étudiant dans ses premières démarches de rencontre avec le terrain;
- présenter le cadre des stages et les exigences de la Haute Ecole vis-à-vis du stagiaire;
- présenter des outils d'observation et de collecte de données;
- accompagner l'étudiant dans l'analyse des données collectées.

#### Démarches d'apprentissage

Dans le cadre de cette UE :

- les activités organisées permettent aux étudiants d'observer, d'expérimenter et d'analyser différentes composantes de la profession;
- différentes rencontres avec le milieu professionnel sont privilégiées;
- les étudiants réalisent leur stage au sein d'une même école ainsi que d'une même classe maternelle. Ils y découvrent le contexte scolaire et le métier d'enseignant dans ses multiples facettes par des contacts, des rencontres, des observations et des échanges.

La présence de l'étudiant à l'ensemble des activités de stage est obligatoire.

L'accès de l'étudiant au stage peut être refusé par le responsable de l'UE en accord avec le jury de l'UE et de la direction. Le refus peut être motivé par :

- la non-remise de l'ensemble des documents et outils liés aux activités de stage aux dates prévues;
- l'absence de l'étudiant aux ateliers de formation professionnelle et/ou à certaines AA;
- la non-finalisation de la convention pédagogique de stage;
- l'absence de rencontre des professeurs aux dates fixées;
- le non-respect d'un processus donné;
- le non-respect des modalités spécifiques explicitées dans le "Règlement général des études" et dans le "Règlement spécifique" de l'implantation de Gosselies du Département de l'Education et du Social de l'année académique en cours.

### ***Dispositifs d'aide à la réussite***

Sur rendez-vous, possibilité d'une entrevue avec le professeur

### ***Sources et références***

Sources référencées aux cours et sur la plateforme ConnectED

### ***Supports en ligne***

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Tous les documents disponibles ou référencés sur la plateforme ConnectED

## **4. Modalités d'évaluation**

### ***Principe***

Examen oral sur la base d'un travail écrit obligatoire réalisé au préalable et présenté par l'étudiant. Le travail écrit est remis le jour de l'examen au professeur. Ce travail écrit n'est pas l'objet d'une évaluation. La note de l'UE est commune pour toute l'unité d'enseignement.

### ***Pondérations***

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exo	100			Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### ***Dispositions complémentaires***

#### **Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).